

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 18 décembre 2023**

L'an deux mille vingt et trois, le 18 du mois de décembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 13 décembre 2023.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, adjoints,  
Stéphane AUZERAL, Sylvie BIRABEN, Raphael BENOIT, Anne Laure JEAN BAPTISTE, Jean Pierre BUERBA.

**ABSENTS EXCUSES**

Nadine DESMARAIS procuration à Sylvie BIRABEN  
Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT  
Kate MARIE procuration à Anne DUNAN  
Jean Baptiste GRANGE procuration à Philippe CARRERE  
Jean-Laurent PEREZ  
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Sylvie BIRABEN est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **27 novembre 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **27 novembre 2023** est approuvé à l'unanimité.

**CONTROLE TECHNIQUE SUR LE PROJET DE RENOVATION DE MAISON  
MOLIE – AVENANT (96-2023)**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 30 septembre 2021, le conseil municipal a décidé de retenir le prestataire SOCOTEC afin de réaliser le contrôle technique pour un montant de 5 870€ HT, basé sur une estimation des travaux à 765 000€ HT.

Aujourd'hui le montant réel des travaux sera de 1 326 307,30€ HT. Le calcul des honoraires du prestataire ont donc été revus à la hausse. SOCOTEC présente un nouveau montant de 8 800€ HT, soit un avenant de 3 330€ HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Valide l'avenant du prestataire SOCOTEC pour le contrôle technique portant le montant de 5 870€ HT à 8 800€ HT.
- Autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau